

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le 30 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace DEYDIER à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

**PRESENTS** : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON (proc de MF TASTEVIN), , K ESSAYAR, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de J DAUMAS), I NGUYEN, B PERRUSSET, , E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), P MAISONNEUVE (proc de J SEBASTIEN), JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, B SOUCHE, F CHASSON, A ROUSSET, TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 46

Procurations : 6

Votants : 52

Absents :

Date de convocation : 24/07/2020

**Secrétaire de séance** : Cécile FAURE

**Absents** : .

**En présence des suppléants non votants** : S CAVIGGIA, P AYMARD, JP MARRON et O BOISSIN.

**Objet** : Désignation des représentants à la Mission Locale de l'Ardèche Méridionale.

Il y a lieu de désigner 7 représentants auprès de l'assemblée générale et 5 représentants auprès du conseil d'administration de la Mission locale, et 2 représentants au Bureau (1 titulaire - 1 suppléant), étant précisé que les communes d'Aubenas et de Vals-les-Bains cotisant de leur côté, ont leurs propres représentants.

Les représentants peuvent être choisis également parmi les conseillers municipaux et un même représentant peut siéger au sein des différentes instances.

L'élection a lieu à bulletin secret au scrutin uninominal majoritaire à 3 tours.

Nombre de votants : 52 | Bulletins nuls : 6 | Suffrages exprimés : 46 | Majorité : 24

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré désigne, au 1<sup>er</sup> tour, pour représenter la CCBA :

Commune	Nom	Prénom
Ucel	GANDON	Christian
Vals les Bains	SOUCHE	Brigitte
Aubenas	FAURE	Cécile
Labégude	MARTINEZ	Nathalie
Lavilledieu	PASTRE	Colette
Aubenas	VERNEDE	Corinne
Saint Privat	FORBIN	Danièle

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 31 juillet 2020  
Le Président, Max TOURVIEILHE